

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4796 - Lundi 20 Janvier 2025 - Prix : 200 Fc

EAU ET ÉLECTRICITÉ :

Adrikini lance un cri d'alarme



Le mouvement Adrikini, principalement composé de femmes de Moroni, s'est réuni Place Badjanani ce samedi 18 janvier pour dénoncer la gestion catastrophique de la crise de l'eau et de l'électricité. Alors que la crise s'intensifie, Moroni, la capitale, sombre

dans l'insalubrité, le mouvement appelle les autorités à prendre leurs responsabilités et exige des actions concrètes et immédiates pour mettre fin à cette situation insupportable.

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

19 Hadjab 1446
Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Janvier 2025

Lever du soleil:
05h 54mn
Coucher du soleil:
18h 39mn

Fadjr : 04h 41mn
Dhouhr : 12h 19mn
Ansr : 15h 54mn
Maghrib: 18h 42mn
Incha: 19h 56mn



PATRIMOINE CULTUREL :

Le CNDRS souffle sa 46e bougie

Le Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS) a soufflé jeudi 16 janvier dernier à Moroni sa 46ème bougie. Une occasion de mettre en avant la richesse du patrimoine comorien et l'importance de sa préservation pour les générations futures.

Le Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS) a célébré, jeudi 16 janvier dernier à Moroni, son 46ème anniversaire. Cette semaine commémorative, placée sous le signe de la culture et de l'éducation, a été l'occasion de valoriser les trésors historiques et les savoir-faire traditionnels qui font la richesse des Comores. Entre la présentation d'un dossier pour l'UNESCO, cet événement a rassemblé les acteurs culturels et institutionnels du pays.

Dans son allocution, le directeur du CNDRS, Dr Toiwilou Mze Hamadi a salué l'engagement de l'institution depuis sa création : « Cet anniversaire n'a pas seulement

été une occasion de rendre hommage au travail remarquable accompli, mais aussi de souligner l'importance de l'éducation, de la culture et de la préservation du patrimoine dans le développement de notre nation. » Il a rappelé que « les Comores ont toujours été un pont entre plusieurs civilisations », mettant en avant la richesse des traditions locales influencées par des apports arabes, perses, africains et asiatiques.

Parmi les éléments phares de ce patrimoine, les Médinas, anciens centres politiques, économiques et culturels des sultanats historiques, ont occupé une place centrale dans les discussions. Ces Médinas, a expliqué le directeur, « abritaient les palais, les marchés et les lieux de culte, symbolisant le cœur vibrant des sociétés comoriennes. » Et de continuer : « Les Médinas des Comores sont des témoins vivants des échanges culturels et commerciaux de l'océan Indien. Leur urbanisme et leur architecture, fais de pierre corallienne, reflètent une sophistication et une authenticité qui les rendent exceptionnelles. » Il sou-

lignera l'importance de ce patrimoine dans la compréhension de l'identité comorienne. « Il est crucial que nous réinvestissions dans la recherche et la préservation de nos Médinas, non seulement pour honorer notre passé, mais aussi pour garantir un avenir où nos traditions et notre histoire continuent de briller. »

Présente, la ministre de l'éducation par intérim Fatima Ahamada, a représenté le gouvernement lors de la cérémonie et a insisté sur l'importance de la synergie entre l'éducation et la culture : « La transmission du savoir, la préservation de nos traditions et la valorisation de notre patrimoine sont des éléments essentiels pour construire une société forte et éclairée. » Elle a également rappelé que ces actions s'inscrivent dans la vision du chef de l'État, Azali Assoumani, pour des Comores émergentes. Le moment fort de cette célébration a été la présentation officielle du dossier en vue de l'inscription des Médinas des sultanats historiques des Comores au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce projet



ambitieux, discuté lors d'une table ronde interministérielle organisée le 07 janvier dernier, vise à sauvegarder et valoriser ces trésors architecturaux uniques. « Cette étape cruciale nous engage tous dans une aventure collective pour faire reconnaître nos Médinas à l'échelle internationale », précise-t-elle.

Parmi les activités marquantes, une formation à la fabrication et à la pratique du Ndzendze, cet instrument traditionnel emblématique, a eu lieu. Cette initiative vise à transmettre les savoir-faire locaux aux jeunes générations. « Ces savoir-faire sont un pilier fondamental de notre identité culturelle et méritent d'être préservés » souligne-t-elle.

Les festivités se sont poursuivies au musée national jusqu'au 18 janvier, avec des portes ouvertes permettant aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir la richesse du patrimoine historique et culturel.

Cet anniversaire s'est imposé comme un moment de fierté nationale et de réflexion sur les efforts à déployer pour préserver l'héritage comorien. « Je voudrais encore remercier le CNDRS pour son engagement continu dans la promotion de la culture, de la recherche et de l'éducation. Je souhaite que ces échanges se poursuivent pour le bien de notre pays, » a conclu Madame Fatima Ahamada.

Mohamed Ali Nasra

KAM'MAG :

Un nouveau souffle pour la culture comorienne



Kam'Mag, le magazine culturel porté par Kam'Art Culture, revient avec une deuxième édition consacrée au Anda na Mila. Lancé officiellement le mercredi 15 janvier, ce deuxième numéro est un véritable voyage au cœur de la diversité et de la richesse de la culture comorienne.

Le deuxième numéro de Kam'Mag promet de belles découvertes pour les passionnés de culture. Après un premier numéro déjà bien accueilli, cette nouvelle édition affirme davantage sa mission : offrir et repenser la culture des Comores. Porté par Kam'Art Culture, ce deuxième numéro compte en Une, un article portant sur l'œuvre de l'anthropologue Sultan Chouzour, Le Pouvoir de l'honneur, qui célèbre ses 30

ans. Un ouvrage emblématique qui décortique la société comorienne et la place qu'occupe l'anda dans la vie des Comoriens. Les articles reviennent sur les us et coutumes des Comores à travers des analyses pertinentes.


Abordé sous un angle innovant, ce deuxième numéro reflète la vision de jeunes Comoriens qui s'efforcent de façonner l'avenir de leur culture, tout en préservant leurs racines. On y explore les enjeux sociaux, économiques et culturels de ces traditions tout en offrant une perspective à la fois dynamique et engageante. Plus qu'un simple magazine, Kam'Mag se veut un véritable tremplin pour les talents locaux. Des figures influentes du monde culturel comorien y partagent leurs visions, notamment Saïd Ali Saïd Mohamed, rédacteur en chef, ou encore Sanaa Chouzour, secrétaire de rédaction, qui œuvrent avec passion pour faire rayonner la culture comorienne.

« Ce deuxième numéro est une fierté. Après avoir passé beaucoup de temps à travailler dessus, voir le produit final prêt à être accueilli par le public est une immense satisfaction », a confié Rahim El Had Ahamada, président de Kam'Art Culture. « Dans cette édition,

nous avons traité le mila nantsi, une thématique cruciale dans la vie des Comoriens. Nous, les jeunes, perdons peu à peu les valeurs de l'Anda et du Mila. Ce numéro est une manière de rappeler leur importance et d'initier les jeunes à ces traditions essentielles », a déclaré Rahim El Had qui a également exprimé le souhait de voir des échanges se développer sur ce thème à l'avenir.


Le magazine enfin, revient sur l'évolution du Anda, à l'ère du numérique notamment, citant en exemple le photographe Oustadh Padre - Mohamed Said Hassane de son vrai nom photographe pour La Gazette des Comores et professionnel chevronné dont les clichés, captivants, contribuent à la transmission et au partage de notre culture. Disponible en ligne via les pages Kam'mag269, le magazine, dédié à la promotion de l'art, de la culture et du patrimoine comoriens, offre un espace d'expression, de réflexion et de partage qui illustre la richesse, la diversité et la modernité de la culture comorienne. Un projet prometteur à suivre de près.

Mohamed Ali Nasra



EXIM BANK

Crédit et Services



Avis d'Appel d'Offres

Objet : recrutement d'un restaurateur à Exim Bank Moroni siège,
Date limite de remise : 27/01/2025 à 12h00

L'Exim Bank Comores SA, souhaite avoir un prestataire externe exerçant dans la Restauration. Le prestataire aura pour mission la fourniture du repas au personnel de l'Exim Bank Moroni au siège social situés à Moroni Place de France.

Le contrat de restauration portera sur la fourniture des plats au profit du personnel de l'Exim Bank Comores. Le service de restauration comprendra une offre, avec des plats variés et équilibrés.

Moroni Place de France
 Heure de livraison : 12h30
 Horaire de service : 12h30 à 15h00
 Jours de service : Lundi au samedi
 Durée du contrat : un an renouvelable

Exigences du Restaurateur



- Registre de commerce,
- Quitus fiscal 2024,
- Les références du prestataire dans le domaine de la restauration,
- Proposition des différents menus dans la semaine,
- Proposition de prix,
- Capacité du candidat à répondre aux attentes de la banque,

En vue de nous permettre d'évaluer avec beaucoup d'attention chaque offre, le soumissionnaire doit nous faire parvenir son offre au plus tard le **lundi 27 janvier 2025 à 12h00**.

Soumettre sous pli fermé adressé au secrétariat de la direction générale.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **27/01/ 2025 à 12 heures 30 min** dans la salle de conférence de l'Exim Bank.

Siège de l'Exim -Bank Moroni, place de France BOX 3 - MORONI - Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 00 / Fax : (+269) 773 94 01 ; email : secretaire-dn@eximbank-icm.com

EAU ET ÉLECTRICITÉ :

Adrikini lance un cri d'alarme

Face à la paralysie que connaît le pays en raison des délestages et de la pénurie d'eau, les membres du collectif Adrikini se sont rassemblés ce samedi 18 janvier pour exiger des réponses et des solutions durables. Le cri d'alarme d'Adrikini résonne avec force, interpellant directement les autorités sur les promesses non tenues. « Le Président a affirmé avoir mobilisé tous les moyens possibles et débloqué des fonds pour acheter des moteurs afin de nous venir en aide. Alors, demandez où est passé cet argent », déclare avec insistance le mouvement.

Depuis des années, des milliards de francs comoriens sont annoncés pour résoudre ces problèmes structurels, mais les résultats tardent à se concrétiser. « Sonelec a sûrement ouvert un musée des vieux moteurs qui ne fonctionnent pas », ironise Mme Amina Abbas, présidente du mouvement Adrikini. Pendant ce temps, les citoyens, fatigués de promesses non tenues, observent impuissants la détérioration

constante de leurs conditions de vie.

Les conséquences de cette crise sont palpables à travers tout le pays. À Mdé, de nombreuses petites entreprises, comme les ateliers de coiffure ou de soudure, luttent pour survivre. « L'électricité ne revient qu'à 1h du matin, ce qui rend presque impossible toute activité productive durant la journée », soulignant l'impact dévastateur sur l'économie locale et le quotidien des habitants.

Ces interruptions ne se limitent pas au secteur économique. Elles affectent aussi la vie quotidienne des citoyens. Les familles sont privées d'eau potable, les écoles doivent opérer dans des conditions précaires, et les structures de santé, déjà vulnérables, se voient contraintes de recourir à des solutions de fortune pour assurer leurs services essentiels.

La capitale Moroni incarne tristement l'ampleur de cette crise. « Moroni est devenue un dépotoir à ciel ouvert. Près du Zawiyani, des

montagnes de déchets s'amoncellent sans être ramassées », déplore Adrikini. Cette accumulation d'ordures dans des espaces publics aggrave les conditions de vie des habitants et soulève des préoccupations sanitaires majeures, ajoutant un problème de santé publique à une situation déjà critique.

Malgré les efforts locaux pour atténuer ces crises, l'absence d'investissements significatifs dans des infrastructures modernes et adaptées continue de paralyser toute avancée. Face à cette situation, le ras-le-bol général de la population se fait de plus en plus entendre, avec une demande claire : des actions concrètes et immédiates pour répondre à ces besoins essentiels.

Pour Adrikini, cette situation soulève une question fondamentale : le développement des Comores est-il réellement une priorité ? « Quand on a présenté le Plan Comores Émergentes, était-ce pour élever le pays ou pour l'enfoncer davantage ? Nous demandons des

réponses claires », s'indigne la présidente du mouvement, traduisant ainsi le sentiment d'incompréhension et de frustration qui habite une grande partie de la population.

Malgré les nombreux défis, le mouvement Adrikini reste porteur d'espoir et continue de croire en un avenir meilleur. Il exhorte les autorités à privilégier une gestion transparente des fonds publics et à investir dans des solutions durables. « Les Comores méritent un accès régulier à l'eau et à l'électricité, comme tout pays qui aspire véritablement au développement », souligne le collectif, déterminé à voir émerger des changements concrets et durables.

Cet appel s'adresse aussi aux citoyens, les invitant à rester mobilisés et vigilants face à l'inaction des autorités. La crise de l'eau et de l'électricité n'est pas seulement un problème technique. Elle reflète des choix politiques et économiques qui affectent directement le quotidien de milliers de Comoriens.

Alors que la pénurie persiste, souligne avec insistance que l'avenir des Comores repose sur les choix qui seront faits aujourd'hui. La modernisation des infrastructures, la gestion efficace des déchets et l'accès universel à l'eau et à l'électricité ne doivent pas être des privilèges, mais des droits fondamentaux pour chaque citoyen.

Le combat d'Adrikini est celui d'une nation déterminée à sortir de l'obscurité et à retrouver sa dignité. La question qui demeure : les autorités entendront-elles enfin cet appel urgent à l'action, ou continueront-elles à faire de ces crises un lourd héritage pour les générations futures ? Il est temps de choisir la voie du progrès et de l'équité pour garantir un avenir meilleur pour tous les Comoriens. Pour rappel, ce collectif de la société civile a vu le jour en 2015, sous le régime du président Ikililou Dhoinine.

Mohamed Ali Nasra

ÉDUCATION

La Fsec prévoit une grève illimitée

La Fédération des syndicats des enseignants des Comores (FSEC) a déjà déposé un préavis de grève illimitée. L'inter-syndical a pris cette décision après avoir tenté de faire réagir le gouvernement par l'observation d'un arrêt de cours de 72h en novembre dernier et le gel des notes du 1er trimestre. N'ayant pas obtenu gain de cause sur l'application de la nouvelle grille indiciaire, elle prévoit de partir en grève illimitée à partir du 27 janvier prochain.

Les établissements d'enseignement public sous la menace d'une grève illimitée, suite aux promesses non tenues du gouvernement. Pour faire réagir les autorités par rapport à leur prin-

cipale revendication, la Fédération des syndicats des enseignants des Comores (Fsec) a d'abord observé un arrêt des cours de 72 heures en novembre dernier en signe d'avertissement. En réponse de cette action, le ministère de l'éducation nationale, a menacé dans un communiqué daté du 21 novembre de prendre des sanctions administratives contre les grévistes, notamment des retenus de salaires.

Mais ces sanctions administratives n'ont eu aucun effet dissuasif puisque les enseignants ont gelé les notes du premier trimestre de cette année en cours. « Nous ne reculerons pas face aux menaces du ministère. Le temps de l'intimidation est révolu. Nous allons geler les notes du 2e trimestre tout comme



on l'a évoqué dans notre communiqué du 15 novembre dernier. Et s'il le faut nous passerons à la vitesse supérieure », a déclaré le secrétaire général de la Fsec Saïd Abdou Mdarara.

La Fsec est en train de passer à la vitesse supérieure en brandissant

la menace d'une grève illimitée, déjà annoncée dans leur communiqué du 15 novembre. « En outre si les autorités gouvernementales restent dans l'indifférence, la Fsec se trouvera dans l'obligation de leur adresser un préavis de grève conformément au respect des normes qui

régissent le droit de grève dans les jours ou mois à venir ». Ainsi, le préavis est déposé auprès des autorités pour une grève illimitée à partir du 27 janvier prochain. Sa principale revendication reste la mise en application de la nouvelle grille indiciaire prévu par l'accord du 4 janvier 2024. La fédération syndicale s'est dit déterminée à aller jusqu'au bout. Une action qui risque de compromettre l'année scolaire et surtout le calendrier des examens nationaux, avec le spectre d'une année blanche. Les écoles privées réagiront-elles dans ce bras de fer entre la Fsec et le gouvernement ?

Kamal Gamal

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES À MWALI :

Le MOLECO se félicite de l'abstention des électeurs

Six jours après les élections législatives, le mouvement MOLECO, dirigé par Dr Hassanly Abdoulanziz, s'est exprimé devant la presse. Le médecin reconverti politicien, entouré de son bureau

politique, a salué la population mohélienne d'avoir suivi leur mot d'ordre de ne pas se rendre aux urnes, affirmant que le réel taux de participation est inférieur à 15%.



Le mouvement MOLECO en conférence.

Le samedi 17 janvier 2025, le bureau exécutif de MOLECO (Mouvement pour les Engagés des Comores) a tenu un point de presse au domicile de son leader. L'objectif était de faire le point sur le déroulement des dernières élections législatives. Ce mouvement politique, né des élections des gouverneurs de janvier 2024, a exprimé sa gratitude envers les Comoriens, tant de l'intérieur que de l'extérieur, particulièrement les Mohéliens, pour avoir accepté de ne pas se rendre aux urnes. « C'est une décision qui a été prise lors de notre congrès, car nous savions déjà que ces élections ne seraient pas justes, mais plutôt une mascarade, comme celles de janvier 2024, avec des

bourrages d'urnes et des expulsions d'assesseurs et de mandataires », a rappelé Dr Abdoulanziz.

Pour le leader du MOLECO, une élection équitable aurait dû commencer par une organisation transparente de la CENI et de ses démembrements dans les îles, ainsi que par la composition des membres des bureaux de vote, « ce qui n'a pas été le cas », a-t-il déclaré. Selon lui, dans les cinq circonscriptions de l'île, les électeurs ont boudé les urnes. « Nous avons mené nos investigations et nous avons constaté que le taux de participation est inférieur à 15% », a-t-il ajouté avec satisfaction. Il a poursuivi : « Aucun bureau de vote à Mwali n'a été épargné des bourrages, et nous le débattons car nous

avons des preuves. Même certains présidents de bureaux de vote le confirment eux-mêmes. » Les Mohéliens, selon lui, ont majoritairement adhéré à leurs idées et à celles des autres partis de l'opposition pour un changement démocratique et contre les mascarades à répétition.

Quant au vice-président de ce mouvement politique, Abdou Malida, il a déclaré : « Les bourrages sont devenus une addiction pour ces gens-là. Comment peut-on comprendre qu'un candidat, bien qu'il soit sans concurrent et donc admis automatiquement, fasse toujours recours à des méthodes malsaines, même avec seulement 10 voix ? »

Riwad



Union des Comores
Ministère de l'environnement
Charge du tourisme



Cofinancé par
l'Union européenne

Le Projet Ulanga mali « Appui à la gestion durable des ressources et du territoire des Comores » est co-financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE), qui a délégué la gestion des fonds à l'AFD. Le projet s'inscrit notamment dans la programmation UE 2021-2027 d'appui au Plan Comores Emergent (horizon 2030), en particulier sur le programme Pacte Vert et Bleu (PVB).

Le projet est sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme (MET) de l'Union des Comores. Il est constitué d'une Unité de Gestion de Projet (UGP) basée à Moroni et disposant d'une antenne à Mohéli. Le projet implique également le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, en charge des Affaires Foncières et des Transports Terrestres (MATUAFTT) ainsi que le Parc National de Mohéli (PNM).

2- L'objectif global du projet est de contribuer à la gestion durable du territoire de l'Union des Comores, à la préservation des écosystèmes insulaires et à un développement socioéconomique inclusif et durable des populations des îles de Mohéli, Grande Comores et Anjouan. Trois objectifs spécifiques sont attendus :

-OS1. Renforcer le Parc National de Mohéli et identifier des sources de financement pérennes pour l'exercice de ses missions, à savoir, la conservation de la biodiversité et le développement des communautés locales ;

-OS2. Contribuer à l'opérationnalisation du Schéma d'Aménagement Territorial (SAT) de Mohéli à travers une gestion intégrée des bassins versants vulnérables ; et

-OS3. Contribuer à une planification concertée de l'aménagement des territoires de Grande Comores et d'Anjouan, à travers l'élaboration des SAT de ces deux territoires.

3- Une partie du financement du projet est prévu de recruter le personnel de l'Unité de Gestion. Cet appel à candidature vise à recruter un **Chargé de mission Agriculture/Pêche** qui aura pour mission **d'assurer l'accompagnement technique relatif aux activités de promotion d'activités économiques en lien avec le secteur agricole, halieutique et d'élevage dans le cadre du Projet**, conformément aux orientations du document de conception et de l'accord de financement signé entre le Gouvernement des Comores et l'AFD, ainsi qu'avec l'UE dans le cadre du Pacte Vert et Bleu (PVB).

4- PROFIL :

- Être de nationalité Comorienne.
- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en agronomie, agriculture ou équivalent.
- Attester d'au-moins 10 ans d'activités professionnelles dans l'accompagnement des acteurs ruraux à la promotion d'activités économiques génératrices de revenus et mises en œuvre dans une démarche de durabilité.
- Excellentes connaissances de l'approche systèmes d'exploitation, de la gestion intégrée de la ressource en eau, et de la planification participative.
- Avoir occupé un ou des postes au sein d'unités de coordination de projets, et fournir les attestations de fin de mission et/ou bilans d'activités concluants.
- Bonnes connaissances en informatique (Internet, Power point, Traitement de texte, Tableur, ...).
- Excellente maîtrise de la langue française (forte capacité de rédaction) ;

5. DOSSIERS

- Lettre de motivation
- Cv
- Diplôme et Certificat
- Liste de trois personnes de références
- Deux photos d'identité récentes

6- Les candidats intéressés à cet appel à candidature doivent déposer leurs dossiers au siège de l'UGP sis à **Md ex CEFADER de 8h à 15h du lundi au Jeudi et de 8h à 11h30 le vendredi**. Ils peuvent aussi retirer l'ensemble des TDR au siège de l'UGP à l'adresse mentionnée ci-dessus.

7- Les candidats ont jusqu'au **vendredi 31 Janvier à 11h30 pour déposer leurs dossiers**.

8- Affectation : Mohéli / Fomboni avec déplacements à envisager à Grande Comores et Anjouan



Union des Comores
Ministère de l'environnement
Charge du tourisme



Cofinancé par
l'Union européenne

1- Le Projet Ulanga mali « Appui à la gestion durable des ressources et du territoire des Comores » est co-financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE), qui a délégué la gestion des fonds à l'AFD. Le projet s'inscrit notamment dans la programmation UE 2021-2027 d'appui au Plan Comores Emergent (horizon 2030), en particulier sur le programme Pacte Vert et Bleu (PVB).

Le projet est sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme (MET) de l'Union des Comores. Il est constitué d'une Unité de Gestion de Projet (UGP) basée à Moroni et disposant d'une antenne à Mohéli. Le projet implique également le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, en charge des Affaires Foncières et des Transports Terrestres (MATUAFTT) ainsi que le Parc National de Mohéli (PNM).

2- L'objectif global du projet est de contribuer à la gestion durable du territoire de l'Union des Comores, à la préservation des écosystèmes insulaires et à un développement socioéconomique inclusif et durable des populations des îles de Mohéli, Grande Comores et Anjouan. Trois objectifs spécifiques sont attendus :

-OS1. Renforcer le Parc National de Mohéli et identifier des sources de financement pérennes pour l'exercice de ses missions, à savoir, la conservation de la biodiversité et le développement des communautés locales ;

-OS2. Contribuer à l'opérationnalisation du Schéma d'Aménagement Territorial (SAT) de Mohéli à travers une gestion intégrée des bassins versants vulnérables ; et

-OS3. Contribuer à une planification concertée de l'aménagement des territoires de Grande Comores et d'Anjouan, à travers l'élaboration des SAT de ces deux territoires.

3- Une partie du financement du projet est prévu de recruter le personnel de l'Unité de Gestion. Cet appel à candidature vise à recruter un **Chargé de mission SAT/Environnement** qui aura pour mission **d'assurer l'accompagnement technique relatif aux activités d'aménagement du territoire et de protection environnementale dans le cadre du Projet**, conformément aux orientations du document de conception et de l'accord de financement signé entre le Gouvernement des Comores et l'AFD, ainsi qu'avec l'UE dans le cadre du Pacte Vert et Bleu (PVB).

4- PROFIL :

- Être de nationalité Comorienne.
- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en aménagement forestier, gestion durable des ressources naturelles, gestion de l'environnement ou équivalent.
- Attester d'au-moins 10 ans d'activités professionnelles dans l'aménagement du territoire et/ou la restauration de paysages (terrestres et/ou côtiers).
- Excellentes connaissances de l'approche paysage, de la gestion intégrée des zones côtières, et de la planification participative.
- Avoir occupé un ou des postes au sein d'unités de coordination de projets, et fournir les attestations de fin de mission et/ou bilans d'activités concluants.
- Bonnes connaissances en informatique (Internet, Power point, Traitement de texte, Tableur, ...).
- Excellente maîtrise de la langue française (forte capacité de rédaction) ;

5. DOSSIERS

- Lettre de motivation
- Cv
- Diplôme et Certificat
- Liste de trois personnes de références
- Deux photos d'identités récentes

6- Les candidats intéressés à cet appel à candidature doivent déposer leurs dossiers au siège de l'UGP sis à **Md ex CEFADER de 8h à 15h du lundi au Jeudi et de 8h à 11h30 le vendredi**. Ils peuvent aussi retirer l'ensemble des TDR au siège de l'UGP à l'adresse mentionnée ci-dessus.

7- Les candidats ont jusqu'au **vendredi 31 Janvier à 11h30 pour déposer leurs dossiers**.

8- Affectation : Mohéli/Fomboni avec déplacements à envisager à Grande Comores et Anjouan

CYCLONE CHIDO :

Mayotte, ou le déni des morts !

Au fur et à mesure que les jours passent, la catastrophe Maoraise tend à passer dans l'actualité comme d'un événement ordinaire. Et si des rapports surgissent pour faire évaluer les dégâts matériels que l'île a subi le 14 décembre 2024, plus d'un mois après, c'est le flou qui règne sur le plan des pertes humaines malgré que le préfet, c'est à dire le représentant de l'État occupant (France) ait avancé des milliers de morts.

Quinze jours après le passage de Chido, le premier des ministres de la république française en visite alors à Mayotte avait dit de son côté qu'il y'aurait probablement moins de mille morts mais que le bilan s'approcherait de la centaine de morts au maximum. « Le bilan des décès » se compte plutôt en « quelques dizaines ou

quelques centaines », avait-il affirmé. Et de dire que « les rumeurs de milliers de morts » n'étaient « pas fondées », comme rapporté par nos confrères de Mayotte la 1ère. Après ce désaveu en public le préfet faisant mauvaise fortune bon cœur était obligé de rentrer dans les rangs malgré sa connaissance du terrain et de la réalité sociologique de l'île. Le 08 janvier dernier, interrogé toujours par nos confrères et selon les derniers chiffres en sa possession avançait le chiffre d' « une quarantaine de personnes disparues, sans dépouilles mortuaires » et de rajouter « il y a un faisceau d'indices qui nous permet de penser que ces personnes sont malheureusement victimes de Chido. »

Donc en suivant la logique du préfet et selon le décompte des morts qui n'a guère évolué depuis des semaines (39 morts), le bilan

avoisinerait à l'heure actuelle les 80 morts. Des chiffres qui ne reflètent pas la réalité du terrain, mais qui commencent à susciter des interrogations même au sein de la classe politique maoraise. Le sénateur de Mayotte, Saïd Omar Oili accuse l'Etat français de manquer de transparence dans cette affaire. « Je ne peux pas, au nom des victimes et de ceux qui souffrent, laisser tomber ce sujet-là, parce qu'il y a des gens qui sont peut-être ensevelis sous les décombres et que l'on n'a jamais retrouvés », avait-il affirmé sur la chaîne parlementaire, Public Senat. Et le sénateur de rajouter « je n'accuse personne, mais pour l'heure [...] il n'y a pas de transparence, on dit tout et son contraire. »

C'est par rapport à toutes ces tergiversations même et surtout au sommet de l'État que l'élu de Mayotte demande la constitution



d'une commission sénatoriale, qu'il espère qu'elle pourra mener les enquêtes jusqu'à la manifestation de la vérité. « J'espère qu'au nom de ces victimes, on ira jusqu'au bout de cette commission parlementaire. » Les habitants de

l'île et pas que, sont toujours dans l'attente de voir surgir un parent ou un proche disparu. L'initiative du sénateur pourra au moins aider à ce que ces nombreux disparus ne passent par pertes et profits.

Imtiyaz



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Amendement

La date limite de remise des manifestations d'intérêts est prorogée jusqu'au 30 janvier 2025 à 14 :00 heure locale

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant. En effet, l'Unité de Coordination du Projet (UCP) souhaite recruter un bureau d'études pour la réalisation d'un document cadre de réglementation sur les IPPs en Union des Comores.

Les services de consultant (« les services ») comprennent :

- L'élaboration du document cadre de réglementation sur les Producteurs Indépendant d'Electricité (IPP), en cohérence avec la politique énergétique nationale. Ce cadre vise à atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, à réduire la dépendance aux énergies fossiles, à renforcer l'accès et à la sécurité de l'approvisionnement électrique.

- L'étude prévoit de développer un cadre réglementaire et institutionnel des IPPs permettant de :

- Fixer les conditions et normes d'intégration des IPPs dans le réseau national.
- Réduire le coût de la consommation énergétique pour les ménages.
- Protéger les droits des opérateurs, des investissements en IPPs ainsi que des consommateurs finaux ;
- Inciter la recherche et le développement des nouvelles techniques de production, d'injection et de distribution d'énergie ;
- Assurer les droits des producteurs /

consommateurs indépendant ainsi que ceux de la Société Nationale de l'Electricité.

- Elaborer des normes et conditions pour l'injection dans le réseau des auto-producteurs ayant une surproduction en énergie électrique.

- Mettre en place des conditions facilitant la vulgarisation de ce cadre réglementaire pour les IPPs;

- *Assurer/Garantir l'accès aux énergies renouvelables pour les populations les plus démunies.

- *Favoriser une utilisation de la biomasse conciliable avec les principes de durabilité des ressources ;

- Améliorer la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique ;

- *Proposer des modèles type de contrat d'achat standard ;

- *Analyser l'ensemble des conditions nécessaires au niveau national, à la construction et à l'exploitation des IPPs;

- Formation en technique de négociation contractuelle.

La durée de la mission est de 90 jours (couvert le délai de remise du rapport final et de la réception définitive) et la date prévue de début des prestations est le 1er /03/2025.

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de procédure de recrutement pour la mission est disponible sur le site internet suivant de la SONELEC : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/> ou fait une demande à l'adresse mail suivante : infospaesc@gmail.com

L'Unité de coordination du Projet invite dès à présent les cabinets de consultant admissible (« consultant ») à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir des documents administratifs, des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services.

Les documents administratifs à fournir sont :

Lettre de soumission, acte de groupement, délégation de pouvoir, déclaration d'engagement, registre de commerce, patente de l'année 2024 et quitus fiscal.

Les critères d'évaluation du cabinet sont les suivantes :

(1)Expérience et leurs qualifications du cabinet en adéquation de la mission par rapport aux Termes de Référence (TDRs)

(2)Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi la section VII, paragraphes, 7.11 et 7.12 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) », cinquième édition, septembre 2023 », ainsi que la langue appliquée est le français.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres cabinets pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupe-

ment et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprise seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de la méthode de passation des marchés décrites dans le Règlement de passation des marchés et qui est énoncée dans les TDRs.

Des informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 08h00 à 16h00, heure locale de Moroni.

Les manifestations d'intérêts doivent être fournies par version physique et une version numérisée de l'originale + une version modifiable dans une clé USB cryptée dont le mot de passe sera transmis avec la version physique originale à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 janvier 2025 à 14h00, heure locale.

Unité de Coordination du Projet UCP/PAESC,
À l'attention de : Monsieur le coordinateur de l'UCP

Route de Salimani – Sahara – Moroni, Comores

Tel : +269 763 10 94

Mail : infospaesc@gmail.com

NB : Seul le Consultant ayant obtenu la meilleure Note Technique globale (T) atteint un score supérieur ou égal à 70/100, il sera convié à présenter ses propositions technique et financière en vue des négociations contractuelles.

Le Coordinateur
DJAANFAR ABDOUROIHAMANE



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

N°2025/002/MAPA/FSRP/AMI/SCI

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR APPUYER LA DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES A LA REALISATION DE L'ETUDE DES STOCKS HALIEUTIQUES (DEUX PECHERIES PRIORITAIRES)

1.CONTEXTE

Le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à renforcer la Résilience des Systèmes Alimentaires et améliorer la préparation à faire face à l'insécurité alimentaire. Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 43 millions, sont les suivantes :

- *Renforcement des capacités de production agricole résiliente ;
- *Soutien au développement durable des ressources naturelles pour des paysages agricoles résilients ;
- *Accès au marché ;
- *Promouvoir une plus grande attention à la résilience des systèmes alimentaires dans l'élaboration des politiques nationales et régionales ;
- * Gestion de projet

Dans le cadre de la mission, le Projet FSRP lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter « UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR APPUYER LA DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES A LA REALISATION DE L'ETUDE DES STOCKS HALIEUTIQUES (DEUX PECHERIES PRIORITAIRES) »

2.Objectif de la mission

L'objectif global de la mission consiste à apporter un

appui technique et un renforcement des capacités scientifiques à l'équipe de recherche de la DGRH afin de lancer la collecte de données sur deux pêcheries prioritaires (les petits pélagiques et langouste).

3.QUALIFICATIONS REQUISES

Le consultant devra justifier d'une expérience avérée dans le domaine de l'évaluation des stocks halieutiques, notamment en situation des données déficientes, ayant déjà exécuté au moins deux (02) missions similaires.

Le consultant devra avoir au minimum le profil suivant :

- Expert en évaluation de stocks halieutiques de formation universitaire de niveau minimum Bac+5, dans le domaine de la pêche, environnement et ressources naturelles, océanographie ou discipline apparentée ;
- Au moins 10 années d'expérience dans l'évaluation et suivi des stocks halieutiques ;
- Expérience de la publication dans des revues internationales et d'articles universitaires ou Academia sur l'évaluation des stocks de poissons, et possible de partager ces documents

- Une expérience en zone tropicale serait un atout ;
- Une bonne maîtrise de la langue française ;

La Structure sera sélectionnée en accord avec les procédures définies dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le**

Financement des Projets d'investissement (version juillet 2016 ; Révisée en 2017, 2018 et en 2023). La méthode de sélection choisie est « la sélection des Consultants Individuels (SCI) ».

4.Dossier Administratif de l'Avis à Manifestation d'Intérêt

Le consultant intéressé est prié de faire parvenir son dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- Lettre de Manifestation d'intérêt,
- Un Curriculum vitae actualisé ;
- Une copie de diplôme le plus élevé
- Copie CIN ou passeport ;
- Attestations de bonnes exécutions des marchés similaires.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, **le 28 Janvier 2025 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores).**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet FSRP-KM « Manifestation d'intérêt Réf. n° 2025/002/MAPA/FSRP/AMI/SCI, au secrétaire du FSRP. MAPA, Mdé Ex-CEFADER. Email projetsfrp@gmail.com



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

N°2025/001/MAPA/FSRP/AMI/BE

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UNE STRUCTURE NATIONALE OU INTERNATIONALE SPECIALISEE DANS LES ETUDES ET LA MISE EN OEUVRE DES TECHNIQUES CLIMATO-INTELLIGENTES, EN UNION DES COMORES.

1.CONTEXTE

Le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à renforcer la Résilience des Systèmes Alimentaires et améliorer la préparation à faire face à l'insécurité alimentaire. Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 43 millions, sont les suivantes :

- * Renforcement des capacités de production agricole résiliente ;
- * Soutien au développement durable des ressources naturelles pour des paysages agricoles résilients ;
- * Accès au marché ;
- * Promouvoir une plus grande attention à la résilience des systèmes alimentaires dans l'élaboration des politiques nationales et régionales ;
- * Gestion de projet

Dans le cadre de la mission, le Projet FSRP lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter « UNE STRUCTURE NATIONALE OU INTERNATIONALE SPECIALISEE DANS LES ETUDES ET LA MISE EN OEUVRE DES TECHNIQUES CLIMATO-INTELLIGENTES, EN UNION DES COMORES »

2. Objectif de la mission

L'objectif de la prestation consiste à réaliser un diagnostic rapide pour la mise en place et mise à l'échelle des tech-

niques climato-intelligente consistant plus précisément à faire des embocagement des parcelles agricoles avec des haies vives fourragères (Gliricidia, Sandragon) et des aménagements des sites en pente avec des bandes antiérosives (Penissetum, Tripsacum,...) et autres techniques assimilées dans les zones d'interventions des CRDE couverts par le projet FSRP .

Sous la supervision de la DNSAE de l'INRAPE et la DGEF en vue de l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et préservation de la fertilité du sol et à l'augmentation de la production agricole ; Une fois l'étude est faite, le prestataire aura pour objectif de mettre en œuvre ces techniques avec l'adoption des techniques climato-intelligentes au bénéfice des 35 000 producteurs sur 2 000 ha de terrain sous gestion durable (préservation de la fertilité, eau.

2.PROFIL ET EXPERIENCE REQUISE

La Structure devra satisfaire les conditions suivantes :

- Avoir une expérience d'au moins 4 ans dans la mise en place des techniques climato-intelligentes et ayant déjà réalisé une mission similaire ;

La Structure sera sélectionnée en accord avec les procédures définies dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (version juillet 2016 ; Révisée en 2017, 2018 et en 2023).** La méthode de sélection est « la sélection Fondée sur la Qualité

Technique et le Coût (SFQC) ».

3.Dossier Administratif de l'Avis à Manifestation d'Intérêt

Le « dossier de candidature » doit être composé de pièces séparées suivantes :

- Présentation succincte de la Structure indépendante (ou du chef de fil en cas de groupement) ;
- Liste des références des missions similaires dans des projets de développement ou autres ;
- Une attestation d'immatriculation de la Structure ;
- Une attestation de régularité fiscale ou équivalent ;

Les Structure intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, **le 28 Janvier 2025 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores).**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet FSRP-KM « Manifestation d'intérêt Réf. n° 2025/001/MAPA/FSRP/AMI/BE, au secrétaire du FSRP. MAPA, Mdé Ex-CEFADER. Email projetsfrp@gmail.com

Lancé, le 14 janvier 25